



Chairman
Peter F. Mondale
Vice Chairman
Michelle Horowitz
Secretary
Kenneth F. Melley
Treasurer
Marvin F. Weissberg
Finance Chair
Elizabeth F. Bagley
President
Kenneth D. Wollack
Board of Directors
David L. Aaron
Thomas F. Egleton
Eugene Eldenberg
Gerakline A. Ferraro
Richard N. Gardner
Marifé Hernandez
Robert E. Hunter
Gen M. Joseph
Jan Kalicki
Peter G. Kelly
Penn Kemble
Paul G. Kirk, Jr.
Peter Kovier
Elliot F. Kolick
John Lewis
Leon Lynch
Lewis Manlow
Aze Taylor Morton
Walter S. Schmitt
William A. Siegel
Michael R. Steed
Lance Tempelman
Andrew J. Young
Senior Advisory Committee
Bill Alexander
Michael D. Barnes
John Brademas
Bill Bradley
Richard E. Castele
Gino M. Cuomo
Garcia M. Duran
Christopher J. Dodd
Michael S. Dukakis
March Fong Eu
Martin Frost
Richard V. Gepphardt
John T. Joyce
Mike J. Mansfield
Donald F. McHenry
Daniel Patrick Moynihan
Edmund S. Muskie
Thomas P. O'Neill, Jr.
Bill Richardson
Charles S. Robb
Stephen J. Solarz
Stephen E. Torres
Chris R. Vance
Anne Wesley
Chairman Emeritus
Charles T. Manatt
Vice President
John B. Dunn

COMMUNIQUE DE PRESSE

BUJUMBURA, LE 19 MAI 1993. LE NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE (NDI) REND PUBLIQUES SES CONSTATATIONS EN CE QUI CONCERNE LE RECENT ENROLEMENT DES ELECTEURS BURUNDAIS ET REVELE SES PLANS RELATIVEMENT A LA SUPERVISION DE LA CAMPAGNE ELECTORALE ET DES RESULTATS DES ELECTIONS

I) INTRODUCTION

Le National Democratic Institute for International Affairs (NDI), une organisation non-gouvernementale dont le siège social se trouve à Washington, DC et qui travaille au renforcement des institutions démocratiques à travers le monde, a maintenant complété la première étape de son évaluation de la période pré-électorale au Burundi. Une telle analyse de l'évolution de la situation politique a été effectuée en réponse à l'invitation faite il y a plusieurs mois au NDI par le Premier Ministre Sibomana, les différents partis politiques et les différentes organisations non-gouvernementales locales. Depuis février 1992, le NDI a consacré de maints efforts afin de coopérer pleinement avec les différentes parties impliquées à l'instauration de la démocratie au Burundi. Nous avons organisé deux missions d'évaluation et deux séminaires de formation; nos experts, MM. Kevin Johnson et Jean H. Lavoie se trouvent déjà sur les lieux depuis près de deux mois et seront présents jusqu'à la fin des élections législatives afin de partager leur expertise technique et leur expérience internationale; enfin nous aurons une délégation de quelque 15 observateurs internationaux qui sillonneront le pays le jour des élections présidentielles.

Le présent rapport couvre notamment la période d'enrôlement qui s'est déroulée du 6 au 15 mai derniers, la supervision que nous faisons actuellement de la campagne électorale, plus spécifiquement au niveau de la couverture médiatique, et enfin trace les grandes lignes de notre plan d'action relativement à la mise sur pied d'un système de comptage parallèle des votes.

II) LA SUPERVISION DE LA PERIODE D'ENROLEMENT

Lors de la période d'enrôlement MM. Johnson et Lavoie ont pu parcourir les bureaux situés dans 37 des communes de 15 des provinces. Ils ont donc sélectionné un nombre de bureaux d'enrôlement en régions rurales et urbaines, et ont visité un certain nombre de communes par province. A chacun des bureaux, ils se sont entretenus avec les membres du Bureau, les mandataires présents, le cas échéant, et le public en général. Dans la plupart des provinces visitées, ils ont également discuté avec les autorités gouvernementales et les représentants des partis politiques. A de nombreuses reprises, les allégations spécifiques d'irrégularités soumises à l'attention du NDI par les partis politiques ont été investiguées de près.

En procédant à la compilation des informations recueillies lors de cet exercice qui a été effectué, précisons-le, avec une totale neutralité et une totale impartialité, l'équipe du NDI est parvenue à dresser un portrait général mais assez exact de la situation qui a prévalu pendant cette période cruciale du processus électoral.

L'impression générale à laquelle sont donc parvenus nos observateurs peut se résumer ainsi: attitude pacifique des intervenants et du public, climat de coopération et respect des dispositions du Code électoral et de ses modalités d'application.

L'équipe de travail du NDI a été hautement impressionnée par le rôle fort constructif qu'a joué la Commission Nationale des élections. En étant en tout temps vigilante, souple et consciencieuse, la Commission a réussi à résoudre une foule de problèmes qui, si non résolus au fur et à mesure, auraient pu compromettre le bon déroulement du processus.

Nos observateurs ont été aussi fort heureux de constater l'esprit de collaboration, d'ordre, de sérénité et d'honnêteté qui caractérisait la plupart des bureaux visités. Une telle attitude d'ouverture et de transparence constitue sans doute le meilleur obstacle à toute forme de fraude, de tricherie ou de manipulation.

Un petit nombre d'irrégularités ont été détectées cependant, mais ont été soumises sur une base quotidienne à l'attention du Président de la Commission Nationale des élections qui a su les solutionner rapidement. Les principaux problèmes rencontrés qui ont préoccupé nos observateurs sont les suivants. Dans trois des communes visitées, quelques-uns des partisans de l'UPRONA ont de façon évidente semblé obtenir beaucoup plus rapidement leurs attestations que ceux du FRODEBU. Nous considérons toutefois que ces actes isolés ne reflètent nullement le comportement général des membres de l'administration. Toutefois, puisque de tels cas de favoritisme sont toujours susceptibles de minimiser la confiance des gens dans le processus électoral, le NDI invite les autorités administratives à agir en tout temps avec

ouverture et neutralité, et recommande fortement aux organisations non gouvernementales et aux partis politiques d'agir avec vigilance et de superviser la totalité des opérations électorales.

Tel qu'il l'a souligné récemment aux autorités responsables, le NDI persiste à avoir certaines préoccupations en ce qui concerne l'insuffisance de mesures prises pour que soient faites des copies des registres. Une telle précaution aurait pu clairement empêcher toute forme de manipulation ou de fraude, avant le jour des élections, ou même simplement permettre qu'un double soit disponible en cas de perte ou de bris d'un registre. Advenant le cas où il serait maintenant impossible pour des raisons logistiques de produire de telles copies, nous apprécierions que tous les membres des bureaux de vote puissent au moins obtenir copie du procès-verbal de clôture de l'enregistrement afin qu'ils puissent tous être rassurés qu'aucune modification non justifiée n'a été apportée.

Le NDI a reçu de la part des partis politiques de nombreuses allégations d'irrégularités. Nos représentants se sont efforcés de s'enquérir très minutieusement sur plusieurs de ces plaintes. Or, il s'est avéré que plusieurs de ces plaintes étaient exagérées ou sans fondement. Bien que nos deux experts soient fort ouverts à recevoir les commentaires de quiconque durant cette période électorale, nous souhaitons vivement que seuls les rapports constructifs, exacts et objectifs seront rendus publics par les partis politiques, et que toute rumeur mensongère ou diffamatoire sera rapidement réduite à néant.

III) COMMENTAIRES CONCERNANT LE ROLE DES MEDIAS

Le NDI aimerait profiter de cette occasion pour apporter quelques remarques concernant le rôle des médias publics durant la période électorale.

Les médias publics ont la responsabilité et l'obligation de produire une couverture qui en aucun cas ne favorise une partie de la population ou un parti politique spécifique. Depuis près de deux mois déjà, MM. Johnson et Lavoie suivent avec beaucoup d'attention les bulletins de nouvelles radiodiffusés et télédiffusés, et lisent de façon régulière le quotidien le Renouveau. Compte tenu de leurs observations, nous nous interrogeons sérieusement parfois sur le degré d'impartialité de certains diffuseurs ou rédacteurs. De façon à être en mesure de nier ou de confirmer toute allégation d'impartialité susceptible de survenir en matière de communications, le NDI a récemment entrepris une étude analytique rigoureuse portant sur le contenu des articles publiés dans le Renouveau, et des nouvelles diffusées via les médias électroniques. Une telle étude fait état du volume ou temps de couverture consacré à chaque candidat et détermine le degré de neutralité avec lequel un candidat est présenté. Les résultats de

cette analyse feront partie de notre rapport post-électoral final.

Bien qu'il soit difficile de déterminer quelle influence peut avoir une couverture partielle ou inéquitable sur l'électorat, nous croyons fermement que la façon avec laquelle les médias publics présentent les faits est souvent directement proportionnelle au désir du gouvernement de promouvoir la transparence et une saine compétition à l'endroit de ses adversaires. Pour ces motifs, nous invitons le Ministre des Communications ainsi que le Conseil des Communications de s'assurer que l'information qui sera transmise au public sera désormais toujours équitable envers toutes les parties en cause.

IV) SUPERVISION DES RESULTATS ELECTORAUX ET COMPTAGE PARALLELE

Afin de pouvoir nier ou entériner toute allégation ou rumeur d'irrégularité susceptible de survenir le jour des élections, le NDI procédera à l'aide notamment des observateurs internationaux qu'il dépêchera dans l'ensemble du pays, à une supervision des élections et de la compilation des résultats.

De plus, en collaboration avec les observateurs nationaux impartiaux, le NDI entend procéder à une analyse rigoureuse et scientifique de la compilation des résultats. Nous considérons que les conclusions auxquelles nous parviendrons grâce à la méthode que nous avons déjà utilisée dans de nombreux pays apporteront plus de crédibilité quant à l'exactitude des résultats et au degré de transparence du processus.

Pour effectuer une telle analyse, le NDI choisira sur une base statistique un échantillonnage de 10 % des bureaux de vote de l'ensemble du territoire burundais, lesquels feront l'objet d'un examen minutieux, soit de l'ouverture du scrutin à la fin du comptage des bulletins de vote. Une fois cette dernière étape terminée, les observateurs assignés à ces bureaux de vote transmettront les résultats au bureau du NDI à Bujumbura. C'est à cet endroit que seront compilés les résultats de 10 % des bureaux de vote du pays.

Dans le cas où les opérations de vote et de comptage se seront déroulées normalement à l'échelle nationale, les résultats obtenus grâce à cette méthode devraient être à peu près similaires à ceux des résultats officiels. Si par contre des situations frauduleuses se sont produites, notre méthode nous permettra de les détecter rapidement puisque les résultats officiels seront alors substantiellement différents des nôtres.

Cette technique a été utilisée par nos observateurs dans plus de 20 pays déjà, et notamment, très récemment d'ailleurs, au Paraguay, lors des élections présidentielles du 9 mai.

Cette méthode a été conçue de façon à accroître la confiance du public dans le système électoral et à nous assurer qu'une évaluation neutre et non-partisane des résultats a été effectuée.

NDI effectuera ce comptage parallèle en collaboration avec les observateurs nationaux accrédités. Un groupe d'organisations non gouvernementales non-partisanes a obtenu le statut d'observateur de la part du Ministre de l'Intérieur. Il s'agit notamment de l'Eglise Catholique, les Eglises protestantes, l'Association des Juristes catholiques et les ligues des droits de l'Homme Iteka et Sonara. Le NDI est heureux et reconnaissant envers le Gouvernement du Burundi d'avoir accepté d'accréditer ces organisations non gouvernementales puisque ces dernières constituent le fondement de la société civile. Le NDI formera et coordonnera les observateurs nationaux qui seront appelés à travailler en collaboration avec nous.

Pour terminer, nous aimerions à nouveau remercier le Gouvernement ainsi que le peuple burundais de nous avoir invité à collaborer de près à l'instauration de la démocratie dans ce pays magnifique. Le NDI est hautement impressionné par l'accueil et la coopération avec lesquels nos représentants ont été reçus, ainsi que par l'excellence du travail accompli par la grande partie de tous ces intervenants au processus dont la volonté de réussir la démocratisation du pays ne peut nullement être mise en doute.